SÉANCE DU 8 JANVIER 1909.

PRÉSIDENCE DE M. ED. PRILLIEUX.

M. le Président, en prenant place au fauteuil, s'exprime en ces termes :

Mes chers Confrères,.

En appelant à la présidence de la Société botanique de France un des survivants de ceux qui ont assisté à sa fondation, vous avez voulu, tout en me donnant un témoignage de persistante sympathie qui me touche profondément, affirmer la cordiale solidarité qui relie les membres d'aujourd'hui à ceux du passé et montrer que l'esprit de la Société botanique n'a pas changé.

Dans la carrière déjà longue qu'elle a parcourue elle ne s'est pas écartée du large programme que lui traçait à sa naissance son premier Président Ad. BRONGNIART. Les travaux de Botanique les plus divers y sont toujours accueillis avec intérêt, et la variété même des communications qui sont faites dans nos séances reste le caractère propre de notre Société. Quand, par le développement même de la science, ses branches en s'étendant toujours dans des directions diverses tendent à s'éloigner et à se séparer pour vivre d'une vie propre, il est bon que les spécialistes de tout ordre trouvent ici un centre commun où la Botanique tout entière réunisse tous ses amis.

Notre Société a rendu dans le passé et rendra longtemps encore, j'espère, aux travailleurs le plus grand des services en leur fournissant le plus libéralement possible le moyen de faire connaître, sans retard, les résultats des recherches qu'ils soumettent dans nos séances à un public capable d'en contrôler la valeur, d'en discuter et d'en juger l'importance et l'exactitude.

C'est certainement le plus puissant des encouragements qui puisse être donné aux recherches scientifiques que d'assurer aux travailleurs, par une publicité large et rapide, la propriété incontestable et à l'abri de toute usurpation des observations qu'ils ont faites. Aussi notre Bulletin est-il la raison d'être, la vie même de notre Société. Il occupe depuis longtemps une place considérable dans toutes les bibliothèques botaniques du monde. C'est à vous qu'appartient le devoir d'en assurer toujours la prospérité en apportant à nos séances les plus intéressants et les plus nombreux travaux.

Mais la publication assurée dans son Bulletin n'est pas le seul service que rende notre Société. Il est un profit d'un autre ordre, qu'elle nous offre, c'est le charme des relations intimes et cordiales qui sont nées et qui doivent toujours naître ici. C'est encore là une bonne tradition du passé de notre Société. Combien de durables amitiés se sont formées dans nos réunions où de jeunes étudiants se trouvaient réunis autour de maitres qui bientôt s'intéressaient à leurs recherches, à leurs travaux, les admettaient dans leur intimité et les guidaient de leurs conseils! Les jeunes étudiants d'autrefois, devenus vieux, en ont conservé un souvenir de gratitude et d'affection pour ceux qui leur ont ici tendu la main.

Suivons ces bons exemples, venons nombreux aux séances de la Société et apportons tous ici notre désir de contribuer de tout notre pouvoir au progrès de la science. Que chacun s'y emploie de son mieux, les jeunes par leur travail actif et fécond, les vieux en aidant aux efforts des autres. C'est pour eux encore faire œuvre utile.

Arrivé au moment d'exercer encore une fois les fonctions de Président de notre Société, je sens ma faiblesse et je crains d'avoir été bien imprudent en acceptant une charge trop lourde pour moi. Si j'ai cédé à d'affectueuses instances, c'est sur l'assurance d'avoir auprès de moi votre Secrétaire général si actif, si dévoué aux intérêts de la Société qu'il connaît si bien. C'est sur son aide que je compte surtout, j'en aurai sans doute bien souvent besoin, mais il m'a promis qu'elle ne me ferait jamais défaut.

Du reste, quoi qu'il arrive, la marche régulière de vos travaux sera assurée grâce au Premier Vice-Président que vous venez de choisir; entre ses mains les affaires de la Société ne seront jamais en péril. Je lui adresse l'expression de toute ma confiance et de ma cordiale sympathie.

Je succède à un Président qui a consacré à la Société botanique de France pendant l'année qui vient de s'écouler une activité que je voudrais pouvoir égaler. Aussi bien dans le Conseil de la Société que dans vos séances il exerçait les fonctions de la Présidence avec une sûreté et une autorité qui peuvent servir de modèles. Je suis certain d'être votre interprète en lui adressant en votre nom les remerciements de la Société pour la façon dont il a dirigé ses travaux pendant la durée de sa Présidence.

Cette allocution est unanimement applaudie.

M. F. Camus, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, dont la rédaction est adoptée.

M. Maugeret, ayant rempli les conditions prescrites par le règlement, est proclamé membre perpétuel.